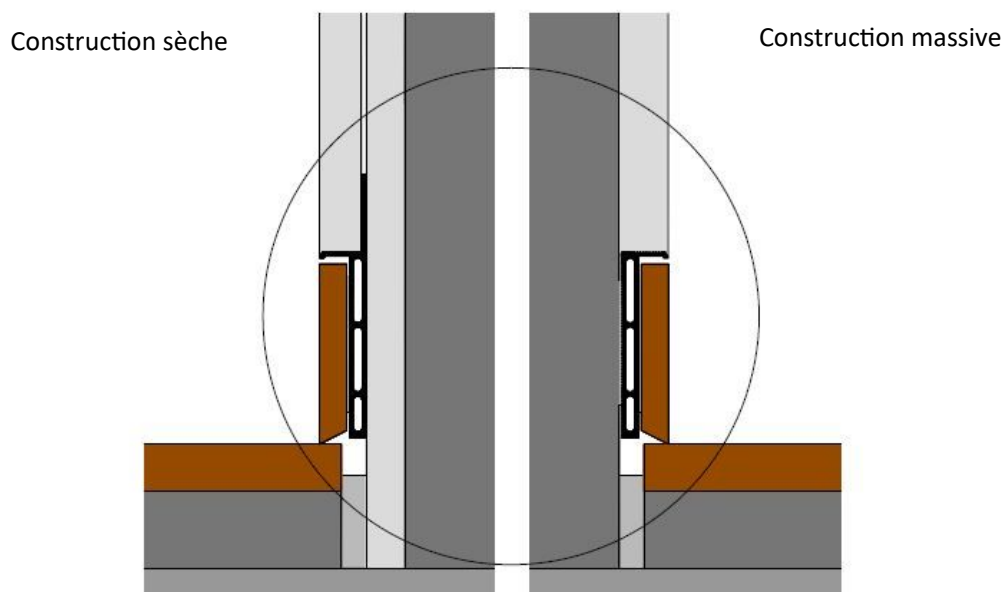

Profils pour plinthes affleurantes modèle Light pour construction massive et sèche



Description



La gamme de modèles Light est constituée de profils en aluminium pour plinthes affleurantes à utiliser en construction massive et sèche. Avec leur ligne nette et leurs transitions parfaites entre plinthe et crépi, ces profils confèrent une image épurée à la pièce et correspondent aux standards de design les plus récents. Grâce à leur conception spéciale, aucun contact direct n'existe entre le sol, la plinthe et le mur ; de ce fait, aucun bruit de choc n'est transmis. Les profils sont polyvalents et peuvent être montés aussi bien sur des escaliers que des murs courbes. Leur point fort réside dans le rétroéclairage des plinthes qui peut servir de lumière indirecte dans toute pièce. Leurs fonctionnalités n'ont d'égal que leur design et reflètent un grand choix de plinthes en bois massif, de plinthes en bois lamellé et diverses autres surfaces.

Matériau



Les profils à encastrer sont constitués d'un alliage d'aluminium brut non traité EN EW-6060 (Al-MgSi) dans les tolérances définies par la norme UNI EN 755-9. Cet alliage présente de bonnes caractéristiques de résistance, résiste à la corrosion et se prête tout particulièrement à une utilisation en tant que matériau de construction à haute qualité de surface. Les profils sont munis d'un film protecteur et sont livrés pré-perçés sur une longueur de 2 mètres.

En cas d'humidité, le ciment et ses dérivés produisent des substances alcalines susceptibles, dans certaines conditions, d'engendrer de la corrosion.

Le maître d'ouvrage peut empêcher la corrosion par l'application recommandée sur le profil d'une couche de fond et d'une couche de peinture dans la couleur des murs.

L'aluminium ne résiste pas à tous les composés chimiques ; c'est la raison pour laquelle il faut absolument éviter tout contact avec le chlorure d'hydrogène (HCl) et l'acide phosphorique (H₃PO₄). Les produits de nettoyage de la pierre, de la céramique entre autres peuvent eux aussi endommager la surface.

Mais cela n'a aucune incidence sur la qualité du profil encastré, car il n'est pas directement visible.

Montage



Les profils sont pré-perçés et le système d'emboîtement breveté, avec ses raccords intérieurs et extérieurs, permet un montage précis et rapide et contribue la création d'une ligne épurée.

Le montage peut se faire avec ou sans sous-plancher et doit être réalisé avant les travaux de crépissage. Une fois qu'il est réalisé, les différentes plinthes visibles peuvent être posées selon l'esthétique recherchée.

Merci de lire attentivement la notice de montage, avant le début des travaux de montage.

Pour un montage conforme aux règles de l'art, il convient d'utiliser exclusivement les matériaux recommandés par la société AGS-System. Le non-respect de cette disposition entraîne l'exclusion de toute responsabilité.

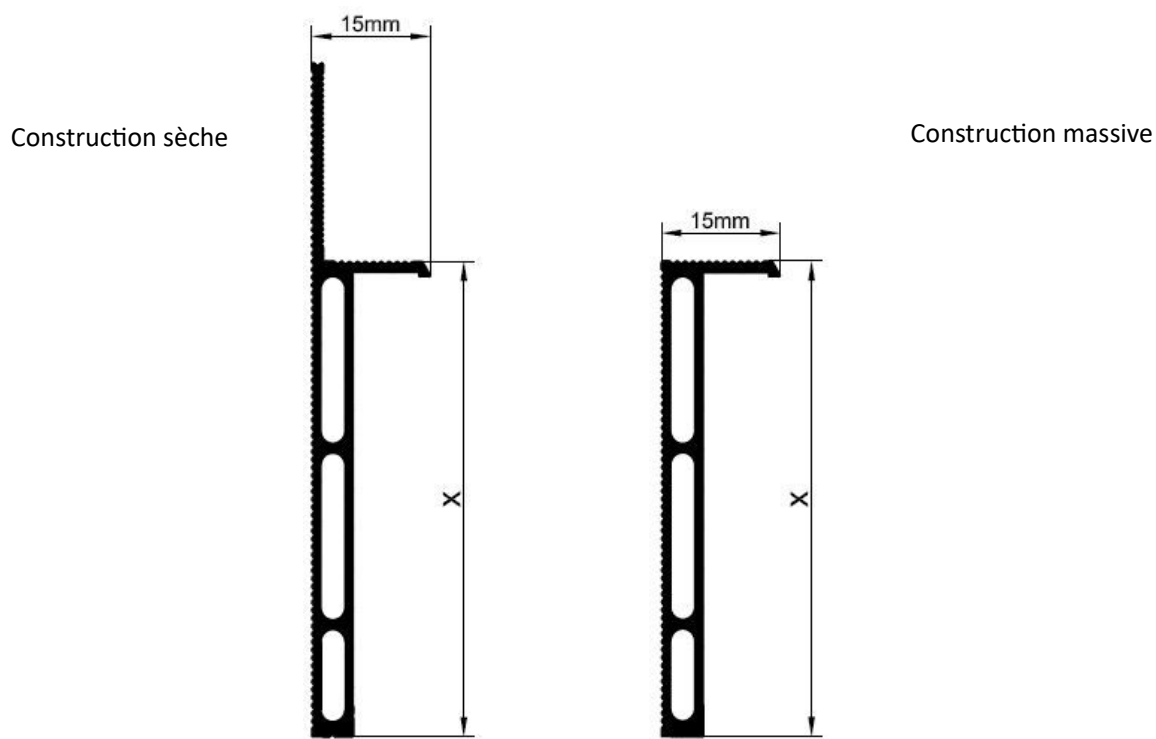
Plinthes



Divers matériaux d'une épaisseur maximale de 9 mm peuvent être utilisés comme plinthes sur les profils Light. Des plinthes en bois massif en passant par les plinthes en bois lamellé et l'aluminium. Selon les souhaits du client, elles peuvent être laissées brutes, laquées, huilées, anodisées ou recouvertes de couches de peinture dans toutes les teintes RAL.

Profils

Les profils en aluminium sont pré-perçés sur une longueur de 2000 mm et sont livrés recouverts d'un film protecteur; de plus, leur longueur varie en fonction de la hauteur finale souhaitée pour les plinthes.



Modèles Light		
<u>Construction massive</u>		
Description	Référence	Hauteur (x)
Light 80	10080	80 mm
Light 60	10061	60 mm
Light 46	10046	46 mm
<u>Construction sèche</u>		
Description	Référence	Hauteur (x)
Light 60	10060	60 mm
Light 46	10045	46 mm

Nous garantissons la parfaite qualité de nos produits. Nos recommandations générales sont fondées sur les essais réalisés et les expériences pratiques ; elles n'ont qu'un caractère indicatif et ne constituent pas une promesse de qualité car nous n'avons aucune influence sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux. Les règlements spécifiques, basés sur des normes régionales, des règles de construction, des prescriptions techniques ou des directives industrielles, peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.